

SYNTHÈSE DU RAPPORT SUR LA COMPENSATION AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

INTRODUCTION

L'ébranlement du marché international des produits subventionnés, déclenché depuis l'année 2020 dans le sillage de la pandémie de la COVID 19, a été accentué par les retombées de la guerre en Ukraine amorcée en 2022.

En effet, le commerce mondial des matières premières de base a enregistré ces deux dernières années des mutations profondes, suite aux incertitudes liées à l'offre et à la demande, combinées aux coûts élevés de la logistique et du fret maritime. Conséquemment, les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été perturbées, à nouveau en 2022, en engendrant une envolée des cours desdits produits et de l'inflation.

De ce fait, les marchés internationaux pétrolier et gazier ont été atteints par les bouleversements des flux des échanges commerciaux et par le repli des niveaux des stocks mondiaux. Ainsi, les cours du pétrole brut et du gaz butane ont enregistré une ascension au titre de la période janvier-août 2022, de près de 57% et de 41 % respectivement en glissement annuel. S'agissant des cours des produits pétroliers liquides, ils ont battu des records historiques en marquant un raffermissement au titre de la même période de 98% pour le gasoil et de 74 % pour le super en glissement annuel.

Concernant les marchés des produits alimentaires, en raison des perturbations des exportations alimentaires en provenance de la Russie et de l'Ukraine d'une part et le

renchérissement des prix des intrants tels que les carburants et les engrais d'autre part, ils ont été exposés à des resserrements de disponibilités et des perturbations des échanges. De ce fait, les cours internationaux du blé tendre et du sucre brut ont accusé une envolée importante, au titre de la période janvier-août 2022, respectivement de 38 % et 10% en glissement annuel.

Ainsi et afin de faire face aux répercussions de la hausse des cours mondiaux des produits subventionnés sur le marché intérieur, le Gouvernement a mis en œuvre un ensemble de mesures visant à garantir la sécurité d'approvisionnement du pays de ces produits et de limiter la contraction du pouvoir d'achat du citoyen.

A cet égard, en ce qui concerne les produits pétroliers, il y a lieu de noter la poursuite de la subvention de la bonbonne de 12 Kg du gaz butane de près de 99 DH au titre de la période janvier-août 2022, soit un effort supplémentaire de +80% par rapport à la même période de l'année précédente. De ce fait, la charge de compensation du gaz butane pourrait accuser au titre de cette année une hausse de +52% en glissement annuel en dépassant les 22 MMDH.

Quant aux carburants, et afin de stabiliser les tarifs du transport des personnes et des marchandises, il a été procédé à la mise en place d'un dispositif pour l'octroi d'une aide directe exceptionnelle par véhicule à l'ensemble des professionnels du secteur du transport routier des personnes et des marchandises.

Relativement aux produits alimentaires, au vu de la hausse historique du prix international du blé tendre, de l'insuffisance de la production nationale au titre de cette campagne suite à la sécheresse, et afin de stabiliser le prix du pain à 1,20 DH, le gouvernement a procédé en sus de la suspension des droits de douane à l'importation du blé tendre tout au long de l'année 2022, à l'institution d'une prime forfaitaire à l'importation.

De ce fait, au vu de l'effet combiné de la montée de la prime forfaitaire et des quantités importées à des niveaux inédits, les crédits annuels nécessaires pour faire face à la charge de restitution à l'importation du blé tendre pourraient dépasser un montant de 8,5 MMDH hors le soutien annuel de la farine nationale du blé tendre s'élevant à près de 1,3 MMDH.

A propos du sucre brut, et afin de combler le déficit de la production nationale en sucre et faire face à la flambée de ses cours mondiaux, le système de restitution à l'importation a été systématiquement réactivé pouvant donner lieu à une charge annuelle supplémentaire prévisionnelle de plus de 1,3 MMDH. S'agissant du sucre raffiné, le gouvernement poursuit son soutien à la consommation intérieure de ce produit pour une enveloppe annuelle frôlant les 3,5 MMDH.

De ce fait, la charge de compensation prévisionnelle au titre de l'année 2022 hors soutien aux transporteurs routiers pourrait accuser une hausse de près de 72 % par rapport à l'année 2021.

Eu égard à ces montées remarquables des subventions et de la charge de compensation et en s'inscrivant dans l'engagement ferme de la protection du pouvoir d'achat des citoyens, le gouvernement a procédé au cours de l'année 2022 à une rallonge budgétaire pour le soutien des prix à la consommation d'un montant de 16 MMDH pour que les crédits ouverts réservés à la compensation s'élèvent à fin septembre à 32 MMDH.

Par ailleurs, au vu de la persistance des incertitudes qui se sont emparées des marchés

des produits subventionnés dans un contexte international marqué par la succession de crises multiples et leur impact sur le budget de l'Etat d'une part, et afin de s'inscrire dans les grandes orientations stratégiques du chantier de la réforme de la protection sociale prônant l'adoption des allocations familiales pour le soutien des populations cibles d'autre part, il est prévu de poursuivre la décompensation progressive des produits subventionnés restants.

Ainsi, en attendant la mise en place des prérequis nécessaires pour l'opérationnalisation de ladite réforme, une enveloppe de 25,98 milliards de DH est programmée au titre du Projet de Loi de Finances de l'année 2023 pour la poursuite du soutien des prix du gaz butane, sucre et farine nationale du blé tendre.

REPERCUSSIONS DE LA GUERRE EN UKRAINE SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES PRODUITS SUBVENTIONNES

La guerre en Ukraine déclenchée en 2022 a considérablement chamboulé le marché international des matières premières, en engendrant une accentuation de la hausse des prix des produits pétroliers et une envolée générale des prix des produits alimentaires.

Pour le marché du pétrole, déjà caractérisé par un déséquilibre entre l'offre et la demande et un repli permanent des stocks mondiaux hérités de la pandémie de la COVID 19, il a été considérablement touché par le déclenchement de la guerre en Ukraine sur tous les niveaux.

S'agissant de la demande du pétrole, elle a continué son redressement en 2022, tirée essentiellement par l'orientation des pays de l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient vers la production de l'électricité à partir du pétrole en substitution du gaz naturel à cause de la forte flambée du prix de ce dernier. Du côté de l'offre, l'augmentation observée depuis 2021 s'est confrontée à un accroissement plus important de la consommation, impliquant ainsi un recours plus massif aux stocks internationaux, et une forte envolée des prix des produits pétroliers. Ainsi, dans ce contexte de resserrement des

stocks, la guerre en Ukraine a accentué le degré d'incertitude caractérisant le marché quant à l'offre et au risque de perturbation d'approvisionnement. Toutefois, la résilience de l'offre russe et la mobilisation des stocks américains du brut ont limité partiellement l'impact de la crise sur le marché du pétrole pour que l'offre mondiale dépasse la demande au deuxième trimestre de l'année 2022 pour la première fois depuis 2ans.

Quant aux échanges mondiaux, l'embargo américain et européen sur le pétrole russe a incité la Russie à se détourner de l'Europe vers des clients en Inde et en Chine. De l'autre part, l'Europe s'est orienté vers les Etats-Unis, les pays du Golf et les pays de l'Afrique de l'Ouest afin de substituer les produits russes.

Par ailleurs, le cours du pétrole a oscillé au cours de la période janvier-15 septembre dans une bande comprise entre 80 et 134 \$/bbl marquant une moyenne de 104\$/bbl, en hausse de 55 % par rapport à la même période de l'année 2021, impacté principalement par le déclenchement du conflit militaire en Ukraine.

Concernant les carburants, les marges de raffinage de l'essence et du diesel ont atteint en 2022 leurs plus hauts niveaux depuis 2009 en raison, principalement, de la hausse de la demande sur les carburants dans un contexte de resserrement de la production des raffineries et de la flambée des prix du gaz naturel. Cette situation a pesé lourd sur les cours des produits pétroliers liquides ayant enregistré des sommets historiques.

Pour le marché mondial du GPL, il a été influencé durant ces deux dernières années par les incertitudes et les perturbations ayant marqué les marchés du pétrole brut et du gaz naturel sous l'effet de la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. En termes de demande du GPL, la consommation mondiale a augmenté sous l'effet de la substitution du GPL dans les opérations alimentées par le gaz naturel. Suivant la même tendance, l'offre mondiale du GPL s'est améliorée en 2022 suite à l'augmentation de la production des pays de l'OPEP+ et de celle des Etats-Unis. Concernant les flux d'échange, la

guerre en Ukraine a provoqué des effets collatéraux sur les échanges mondiaux du GPL en raison des faibles volumes expédiés hors Europe par la Russie représentant le dixième grand exportateur mondial du GPL.

Par ailleurs, suite à la tension géopolitique ayant caractérisé la Mer Noire, le prix du gaz butane hybride a atteint une moyenne de 790\$/T au titre de la période janvier-15 septembre 2022 contre 572 \$/T en glissement annuel, enregistrant ainsi une augmentation de 38 %.

Pour le marché mondial du sucre, il a subi à son tour les effets collatéraux de la guerre en Ukraine.

En termes de la demande mondiale du sucre, elle a connu une augmentation de 3MT en glissement annuel, tirée essentiellement par l'essor démographique et les débouchés industriels. Concernant l'offre, la production mondiale du sucre s'est améliorée de 5 MT en glissement annuel, soutenue par la hausse record de la production en Inde, en Europe, en Thaïlande, et en Pakistan.

En effet, la guerre en Ukraine a impacté indirectement le marché sucrier, en engendrant une flambée des coûts des intrants agricoles (spécialement les engrais), des prestations agricoles (en particulier l'énergie) et de la logistique (chaînes d'approvisionnement), soit une augmentation de la facture agricole qui a mis en rude concurrence la part des assolements habituellement dédiée aux cultures sucrières avec les autres cultures (spécialement les oléagineuses). De l'autre côté, le renchérissement inédit des carburants ont favorisé l'arbitrage vers la production des biocarburants au détriment du sucre à usage domestique. La conjugaison de ces différents facteurs a induit un redressement du cours du sucre brut qui s'est situé à une moyenne de 442\$/T au titre de la période janvier-15septembre 2022, marquant une envolée de 9% en glissement annuel.

Pour le marché mondial des céréales, qui s'est fortement impacté par une reprise soutenue et robuste de la demande mondiale, le

déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022 a intensifié les perturbations des flux d'approvisionnement des céréales du fait du positionnement important des deux pays parties du conflit (s'accaparant les deux de 30 % des échanges mondiaux des blés).

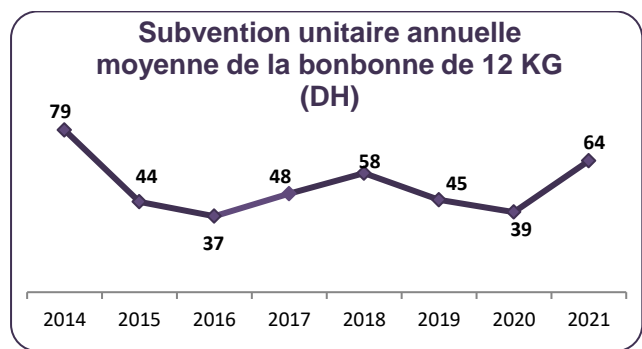
S'agissant de la demande, au titre de la campagne 2022/23, l'utilisation mondiale devrait connaître un fléchissement annuel de 0,1 % pour les céréales et de 0,08% pour les blés, soit un tassement imputé à la régression prévue de l'utilisation dans l'alimentation animale tandis que la part consacrée à l'alimentation humaine devrait progresser continuellement tirée par les essors démographique et industriel. Quant à l'offre, la production mondiale devrait enregistrer en 2022/23 un repli annuel de 1,4 % pour les céréales, et de 0,13 % pour les blés, justifié principalement par une persistance de la sécheresse dans les pays de l'hémisphère Nord.

Sur le court et le moyen terme, la guerre en Ukraine a fortement bousculé les flux d'échanges en provoquant un arrêt total des exportations de céréales depuis l'Ukraine (qui devraient chuter de près de 50% en 2022/23), et un arrêt partiel des exportations de céréales transitant par la Mer Noire depuis la Russie, ce qui a permis à la Chine de conquérir des parts additionnelles principalement de l'Egypte et du Vietnam, et à l'Union Européenne d'augmenter ses parts du marché tirant bénéfice de sa proximité de plusieurs marchés clients de la Mer Noire.

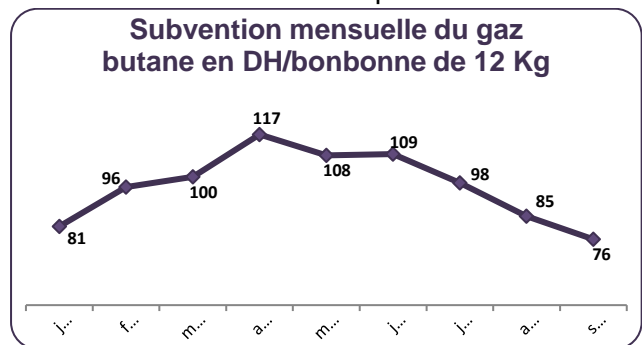
En somme, sur le court et le moyen terme, la guerre en Ukraine a remodelé les flux d'échanges sans qu'il y'ait un risque de pénurie compte tenu des stocks mondiaux élevés. Toutefois, elle a occasionné une forte pression sur les prix internationaux du blé tendre, déjà impactés par les conditions météorologiques défavorables en Amérique du Sud, pour qu'ils se hissent à un niveau moyen de 378\$/T au terme de la période janvier-15 septembre 2022 (pour l'origine français), en hausse de à 37% sur un an et de 75% sur deux années..

COMPENSATION DU GAZ BUTANE

En 2021, le cours annuel moyen du gaz butane a enregistré une hausse de 257\$/T par rapport à 2020 pour s'établir à 634\$/T. Par conséquent, la subvention moyenne annuelle de la bonbonne de 12 KG du gaz butane a connu au titre de l'année 2021 une augmentation de 65 % en glissement annuel pour s'établir à 64 DH, soit le plus haut niveau enregistré depuis 2014



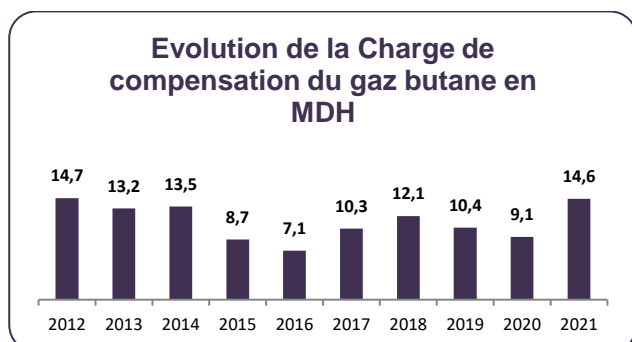
Au cours de l'année 2022, la subvention mensuelle du gaz butane s'est inscrite dans la même tendance haussière de l'évolution des cours du gaz butane sur le marché international. Elle a accusé une augmentation continue durant le premier quadrimestre pour atteindre un pic de 117 DH en avril. A partir du mois de juin, une accalmie s'est installée pour que la subvention mensuelle de la bonbonne de 12 KG passe de 109 DH à son plus bas niveau de l'année de 76DH au titre du mois de septembre.



Ainsi, la part subventionnée du gaz butane a enregistré plus des deux tiers du prix d'achat réel durant les neufs premiers mois de l'année 2022 en enregistrant son maximum de 75% du coût de revient en mois d'avril de cette année.

La charge de compensation du gaz butane a enregistré une augmentation de 5,5 milliards de DH par rapport à l'année 2020 pour s'établir à

14,6 milliards de DH en 2021, soit le plus haut niveau annuel enregistré depuis 2014.

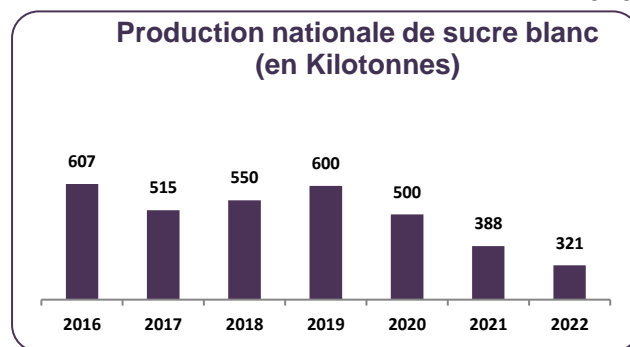


COMPENSATION DU SUCRE

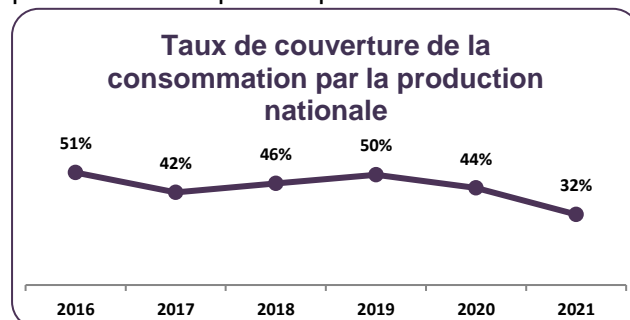
En 2021, le cours du sucre brut a oscillé dans une fourchette comprise entre 349,6\$/T et 481,4\$/T en enregistrant une moyenne de 423\$/T, marquant une envolée de 38% par rapport à la moyenne enregistrée en 2020 s'élevant à 307 \$/T, et de 27 % par rapport à la moyenne quinquennale s'élevant à 332 \$/T. Cette augmentation est imputable à un ensemble de facteurs : les séquelles à long terme laissées par la crise de COVID-19, la volatilité importante ayant caractérisé le prix de pétrole et la monnaie brésilienne, le recul important de la production française du sucre ayant atteint un creux en 5 ans.

Actuellement, la filière sucrière nationale s'érige en un secteur important de l'agriculture nationale, un gisement important de l'emploi, et une composante solide pour la garantie de la sécurité alimentaire, qui évolue d'une manière continue au cœur d'un large écosystème. Par ailleurs, en tant qu'une filière engagée dans une perspective de développement durable, elle a réussi à diminuer significativement la dépendance au marché international, en assurant une production qui dépasse 500.000 tonnes au titre de la période 2015-2020. Néanmoins, durant les deux dernières années, la pérennité de la filière s'est confrontée à de nombreux défis, en termes de stress hydrique, de faibles précipitations, et par conséquent, à des réserves en eau largement détériorées. En effet, au 31 août 2022, le taux de remplissage des barrages au niveau national a reculé à 25,8% contre 40,5% durant la même période de l'année écoulée.

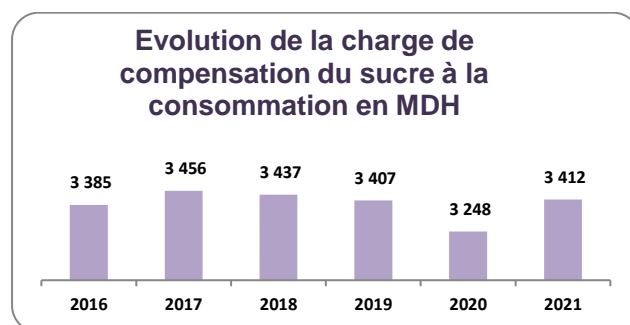
Ainsi, dans ce contexte de sécheresse prolongée et généralisée, la production nationale de sucre au titre de la campagne agricole 2021-22 a considérablement baissé pour la deuxième année consécutive pour se chiffrer à 321.000 tonnes, marquant un repli de 17 % par rapport à la campagne précédente, de 36 % par rapport à la récolte de l'année 2020, et de 47 % par rapport à la récolte de l'année 2019.



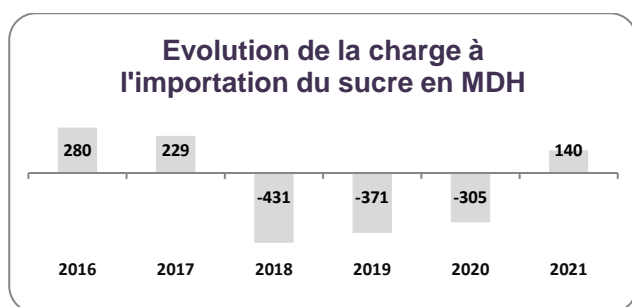
Ainsi, le taux de couverture de la consommation par la production nationale est passé de 20% en 2012 à 49% en 2016, à 32 % en 2021 et il est prévu de se replier à près de 27 % en 2022.



Au terme de l'année 2021, l'augmentation de la consommation intérieure de sucre de 5 % en glissement annuel a eu comme corollaire direct l'accroissement de la charge de subvention de sucre à la consommation, avec la même ampleur pour qu'elle s'établisse à 3,412 MMDH contre 3,248 MMDH au titre de l'année précédente.



Concernant la subvention à l'importation, sous l'effet combiné d'une envolée des prix internationaux du sucre brut (+38%) et d'un accroissement des importations nationales (+9%), la charge de subvention additionnelle à l'importation est passée à une restitution en faveur des opérateurs d'un montant de 140MDH..



COMPENSATION DU BLE TENDRE ET DE LA FARINE DE BLE TENDRE

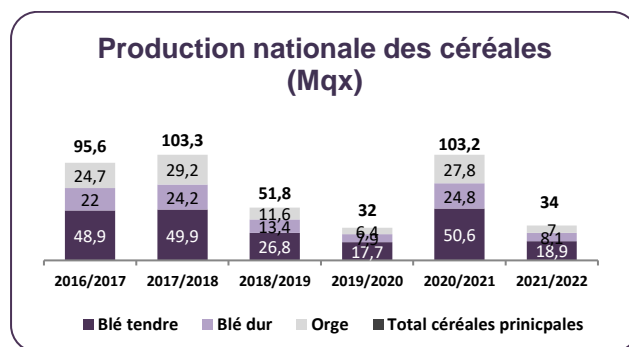
Le cours du blé tendre sur le marché international a poursuivi sa tendance haussière pour enregistrer une moyenne de 291 \$/T au titre de l'année 2021 pour la référence du blé tendre d'origine française, marquant un net redressement de 29 % et de 41 % par rapport aux années 2020 et 2019 respectivement. Cette hausse est soutenue par une demande internationale maintenue et grandissante, une régression des stocks, une qualité moyenne de la production française, et des perspectives moins favorables de la production.

Les prévisions de production des trois principales céréales au titre de l'année 2022 s'élèvent à 34 millions de quintaux (Mqx), marquant une baisse drastique de près de 67 % par rapport à la campagne précédente, qui avait enregistré une performance exceptionnelle de 103,2 millions de quintaux. Plus de 58% de la production provient des zones favorables des régions de Fès-Meknès et de Rabat-Salé-Kenitra alors que les céréales irriguées n'ont contribué qu'à hauteur de 20,7% de la production totale à cause d'une baisse de la superficie irriguée couplée à des restrictions d'irrigation dans les périmètres de grande hydraulique.

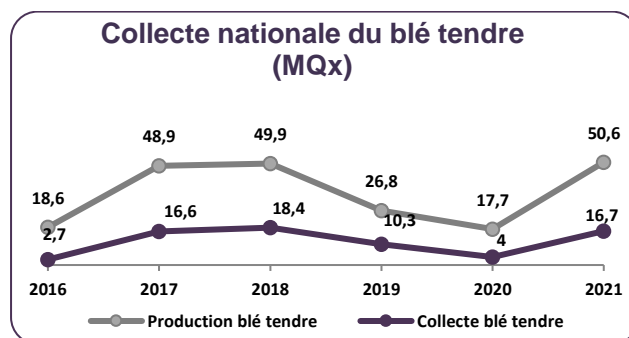
La production a été fortement impactée par la régression importante de la superficie semée qui

s'est repliée de 17% pour se situer à 3,6 millions d'hectares contre 4,35 millions d'hectares lors de la campagne précédente d'une part, et par des précipitations faibles voire quasi-inexistantes dans quelques régions, construisant ainsi un profil pluviométrique caractérisé par une mauvaise répartition temporelle et territoriale d'autre part.

Par ailleurs, la production prévisionnelle se subdivisera par espèce céréalière comme suit : 18,9 Mqx de blé tendre, 8,1 Mqx du blé dur, et 7 Mqx de l'orge.

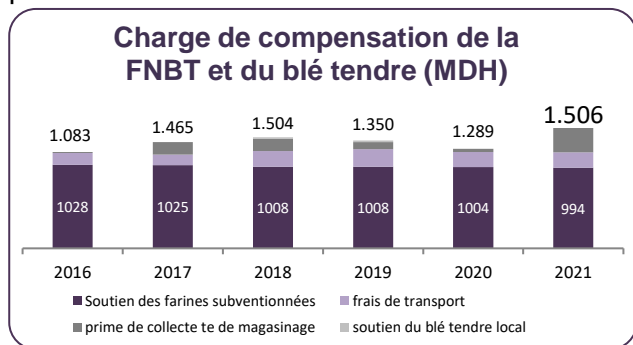


S'agissant de l'année 2021, sur une production de 50,6 Mqx, la quantité collectée en blé tendre était de près de 16,7 Mqx, soit un taux de collecte de 33%.



En 2021, la charge de compensation du blé tendre local et de la farine s'est située à hauteur de 1.506 MDH (hors restitution à l'importation) contre 1.289 MDH au titre de l'année précédente, en hausse de 17% suite à la hausse de la prime de collecte et de magasinage du blé tendre et la quantité collectée par rapport à la campagne

précédente.



Suite à la réactivation du système de restitution du blé tendre importé en 2021, la charge de subvention à l'importation du blé tendre s'est élevée à 1.350 MDH au titre de l'année 2021. Par conséquent, la charge de subvention globale du blé tendre (local et importé) et de la farine nationale de blé tendre s'est élevée en 2021 à 2.856 MDH.

Mesures déployées pour le soutien du pouvoir d'achat des citoyens au titre de l'année 2022

Le marché mondial des matières premières s'est caractérisé au titre de l'année 2022 par une flambée générale des prix internationaux, notamment ceux des matières énergétiques et alimentaires, initiée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et accentuée par la guerre en Ukraine.

Ainsi, afin de garantir un approvisionnement régulier et suffisant du marché national et une stabilisation des prix des denrées de base, le gouvernement a poursuivi le soutien des produits subventionnés (gaz butane, sucre, blé tendre et un contingent de la farine nationale du blé tendre), et a mis en œuvre de nouvelles mesures :

Pour la filière du blé tendre, le gouvernement a procédé en sus de la suspension des droits de douane à l'importation du blé tendre tout au long de l'année 2022, à l'institution d'une prime forfaitaire à l'importation du blé tendre panifiable

en addition aux mesures d'accompagnement de la production déjà en place.

L'objectif de ces mesures étant de garantir l'approvisionnement régulier du marché intérieur en blé tendre dans les meilleures conditions et stabiliser le prix du pain à 1,20 DH en maintenant un prix sortie port de Casablanca du blé tendre importé de 270 DH/QI.

La réactivation du système de restitution à l'importation du blé tendre a permis la garantie d'un rythme dynamique des importations ayant totalisé une quantité de 39 Mqx durant la période janvier-août 2022, en donnant lieu à une charge globale au titre de cette période de près de 6.965MDH.

Pour le soutien du secteur du transport routier, afin de stabiliser les tarifs du transport de personnes et des marchandises, l'Etat a mis en place un dispositif pour l'octroi d'une aide directe exceptionnelle par véhicule aux professionnels du secteur du transport routier à partir du mois d'avril 2022. Ainsi, le budget alloué à cette opération au titre de la période avril-août de l'année 2022 a dépassé les 2,7 milliards de DH.

Eu égard à la montée remarquable de la charge de compensation, le gouvernement a procédé au cours de l'année 2022 à une rallonge budgétaire pour le soutien des prix à la consommation d'un montant de 16 milliards de DH pour que les crédits ouverts réservés à la compensation s'élevèrent à fin septembre à 32 milliards de DH.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'ANNÉE 2023

Le projet de Loi de Finances relatif à l'exercice budgétaire de l'année 2023 prévoit une dotation globale de 25,98 milliards de dirhams destinée à soutenir les prix du gaz butane et des produits alimentaires (sucre et farine de blé tendre).